

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

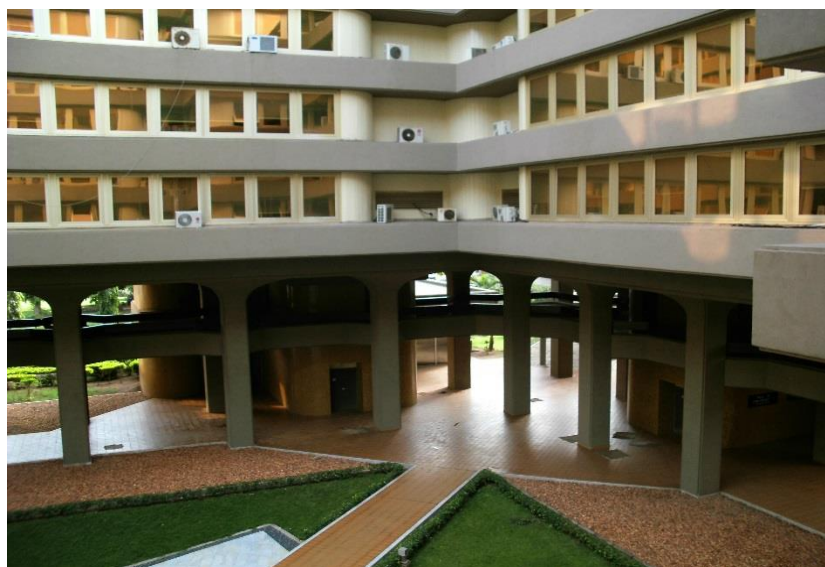
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN JUIN EXERCICE 2023



Loi n° 2022-022 du 27 décembre 2022 portant loi de finances, exercice 2023

Sommaire

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
Introduction	1
I. Le contexte de l'exécution du budget	2
1. La conjoncture économique internationale et sous régionale	2
2. La conjoncture économique nationale	3
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	4
II. La réalisation des ressources du budget général	6
1. Les recettes budgétaires	6
a. Les recettes fiscales	7
b. Les recettes non fiscales	13
c. Les dons projets et les dons programmes	16
2. Les ressources de trésorerie	16
III. L'exécution des charges du budget général	18
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense	19
1- Les dépenses budgétaires	21
1.1. Les dépenses ordinaires	21
a- Les charges financières de la dette	21
b- Les dépenses en atténuation de recettes	22
c- Les dépenses de personnel	22
d- Les dépenses d'acquisition des biens et services	22
e- Les dépenses de transfert	23
1.2. Les dépenses en capital	23
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations	25
D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques	29
a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au genre	29
b. La situation d'exécution des transferts au profit des collectivités territoriales	32
c. La situation d'exécution des dépenses sociales	32
2- Les charges de trésorerie	34
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	35
V. Les soldes	36
CONCLUSION	38
ANNEXES	a

Liste des sigles et acronymes

AE	Autorisation d'Engagement
AIGE	Aéroport International Gnassingbé Eyadema
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CI	Commissariat des Impôts
CP	Crédit de Paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces Armées Togolaises
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAL	Port Autonome de Lomé
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme des Investissements Publics
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
PURS	Programme d'Urgence pour la Région des Savanes

RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des ressources du budget général en milliards.....	6
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires en milliards.....	7
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales en milliards	8
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides en milliards	9
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par les CI et CDDI en milliards.....	10
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects en milliards.....	12
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects en milliards.....	12
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects en milliards.....	13
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales en milliards.	13
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes en milliards	16
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie en milliards	16
Tableau n° 12.	Exécution globale des charges du budget général en milliards.....	18
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire en milliards.....	19
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense en milliards.....	20
Tableau n° 15.	Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction en milliards	24
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes en milliards.....	26
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique en milliards.....	27
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensible au Genre en milliards	31
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales en milliards	32
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales en milliards.....	33
Tableau n° 21.	Charges de trésorerie en milliards.....	34
Tableau n° 22.	Programmes des comptes d'affectation spéciale en milliards.....	35
Tableau n° 23.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023 en milliards.....	37

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 3 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	20
---	----

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à juin 2023	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à juin 2023	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards ..	b
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards	b
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards	c
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards	k
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes en milliards	l
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards	m

NB : Les montants contenus dans ce document sont exprimés en FCFA, sauf indication contraire.

Introduction

Le budget de l'Etat, exercice 2023, autorisé par la loi n° 2022-022 du 27 décembre 2022 portant loi de finances, est équilibré en ressources et en charges à la somme de mille neuf cent cinquante-sept milliards neuf cent vingt millions neuf cent quinze mille (1.957.920.915.000) francs CFA. Ce montant est composé de recettes et de dépenses budgétaires, de ressources et de charges de trésorerie ainsi que de recettes et de dépenses des comptes spéciaux du Trésor.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

Ainsi, la production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du citoyen l'information sur la gestion budgétaire de l'Etat. Par ailleurs, ces rapports permettent à la fois au Gouvernement d'orienter ses décisions en matière budgétaire et au Parlement de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

S'inscrivant dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de reporting de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances de l'année 2023, à fin juin. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) la réalisation des ressources du budget général, (iii) l'exécution des charges du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La gestion des finances publiques de l'année 2023 a pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui tient compte de l'environnement économique international et régional marqué par des incertitudes en lien avec la poursuite de la guerre en Ukraine et la persistance de la crise sécuritaire dans la sous-région ouest africaine.

A cet effet, le gouvernement a adopté une stratégie de gestion budgétaire prudente qui vise la soutenabilité des finances publiques à travers la poursuite de l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

Pour assurer un confort budgétaire à l'Etat, des mesures proposées par la loi de finances 2023 en lien avec l'applicabilité de la réglementation fiscale, sont orientées vers l'amélioration du climat des affaires à travers une écoute attentive des préoccupations des acteurs du secteur privé.

Au titre des recettes, les propositions de réformes visent:

- i) le renforcement de l'équité et de la justice fiscale ;
- ii) la priorisation des mesures fiscales à caractère social ;
- iii) l'amélioration de la relation de confiance entre l'administration et le contribuable ;
- iv) la reformulation et le réajustement de certaines dispositions fiscales.

Au titre du financement des dépenses publiques, les actions visant le bien-être des populations et la réduction des inégalités entre les personnes et régions du pays se poursuivent et seront renforcées tout en assurant la soutenabilité budgétaire de l'Etat.

1. La conjoncture économique internationale et sous régionale

Les perspectives économiques en 2023 restent exposées aux incertitudes quant à la fin de la guerre en Ukraine, à la poursuite du déploiement de mesures rigoureuses pour enrayer l'inflation et aux effets secondaires de la rapide hausse des taux directeurs sur le secteur

financier. Selon le FMI, la croissance mondiale devrait chuter à 3% en 2023 après 3,5% en 2022.

Le rythme de croissance dans les pays avancés devrait connaître un fléchissement pour se fixer à 1,5% en 2023 contre 2,7% en 2022. Dans la zone Euro, en lien avec la crise énergétique et la poussée inflationniste, la croissance du PIB a ralenti à 3,5% en 2022 et se situerait à 0,9% en 2023.

Dans les économies émergentes et en développement, la croissance économique a connu un repli en 2022 pour se situer à 4,0% et devrait stagner à 3,9% en 2023. En Afrique subsaharienne, l'activité économique a progressé à un rythme de 3,9% en 2022, en lien avec la faible croissance dans les pays partenaires, l'évolution négative des termes de l'échange et le durcissement des conditions financières sur les marchés internationaux. En 2023, le taux de croissance est attendu à 3,6%.

Les prix à la consommation au niveau mondial ont connu de très fortes pressions à la hausse, en raison des conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix des produits alimentaires et des produits énergétiques. En moyenne annuelle, la progression des prix s'est raffermie pour ressortir à 8,7% en 2022 contre 4,7% en 2021. Le taux d'inflation mondiale est projeté à 7,0% en 2023.

2. La conjoncture économique nationale

La conjoncture économique nationale au terme des six premiers mois de 2023 est caractérisée principalement par une progression des activités portuaire et aéroportuaire, un accroissement des flux commerciaux et une consolidation des créances sur l'économie.

Au Port Autonome de Lomé (PAL), le volume du trafic total est de 15.174 milliers de tonnes au premier semestre 2023, en hausse de 2,8% en glissement annuel. Les quantités de marchandises embarquées et débarquées ont augmenté respectivement de 29,5% et 5,8%. Le transbordement, pour sa part, régresse de 1,3%. A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), le trafic total des passagers s'est établi à 632.083 passagers au premier semestre 2023, soit une progression de 25,3% par rapport à la même période de l'année 2022. De même, le fret et le mouvement d'aéronefs sont en hausse, respectivement de 1,2% et 10,1% sur la période sous revue.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice national harmonisé des prix à la consommation, en moyenne sur les six premiers mois de 2023, est ressorti à 6,3% contre 7,8% en 2022, en lien principalement avec l'évolution des prix des « transports » et des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui ont augmenté respectivement de 14% et 3,5%.

Au terme du premier semestre 2023, les échanges commerciaux du Togo, comparés à la même période de 2022, sont marqués par une hausse des exportations (+52,3 milliards) et des importations (+84,9 milliards). Il en résulte un déficit commercial avec l'ensemble des pays partenaires au cours de la période. Les exportations de biens sont évaluées à 424,1 milliards au premier semestre 2023, en hausse de 14,1% par rapport au premier semestre 2022. La valeur des importations est de 897,3 milliards, en progression de 10,4%.

La situation monétaire du Togo à fin juin 2023, comparée à fin décembre 2022, est marquée par une expansion de 2,2% de la masse monétaire. Cette progression résulte de l'effet conjugué de la consolidation des créances sur l'économie de 2,7%, de la hausse des créances nettes sur l'Administration centrale de 20,1% et de la contraction des actifs extérieurs nets de 3,2%.

L'augmentation des créances sur l'économie est consécutive à la hausse de 36,1 milliards et 9,1 milliards, respectivement des créances des banques et de la BCEAO sur l'économie. S'agissant particulièrement de l'évolution des créances des banques sur l'économie, elle résulte notamment de la progression des crédits accordés aux sociétés non financières privées et de l'encours des titres autres qu'actions émis par les sociétés non financières privées. Par contre, les crédits accordés aux ménages et aux Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) et au secteur financier non-bancaire ont fléchi, respectivement de 19,2 milliards et 9,6 milliards.

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2023, portent sur la budgétisation des engagements issus de la Feuille de route gouvernementale, Togo 2025, traduite dans la déclaration de la politique générale.

En matière de mobilisation des ressources, notamment les recettes fiscales, le processus d'opérationnalisation de l'Unité de politique fiscale, dont la mission principale est d'effectuer une analyse des choix fiscaux possibles se poursuit.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre, l'augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et l'augmentation de 15,15% des dépenses sociales par rapport à 2022.

En outre, conformément à la feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances 2023, à fin juin 2023, est intervenue dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre du budget programme dans un environnement marqué par la déconcentration de l'ordonnancement avec la délocalisation du contrôle financier auprès des ordonnateurs.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière. Il S'agit, entre autres, de : (i) l'élaboration du budget citoyen 2023 avec l'intégration du genre, (ii) l'élaboration du document budgétaire sensible au genre 2023, (iii) l'appui aux ministères et institutions pour l'élaboration des comptes administratifs, des rapports annuels de performances (RAP), l'élaboration de la loi de règlement (LDR), exercice 2022 et (iv) le rattachement des agents à leur service réel d'affectation.

II. La réalisation des ressources du budget général

Les ressources du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin juin 2023, le taux de réalisation des ressources du budget général est de 44,26%, soit un montant de 864,64 milliards pour une prévision annuelle de 1.953,48 milliards. Cette réalisation est en hausse de 7,76% par rapport à la même période de 2022.

Tableau n° 1. Réalisation des ressources du budget général en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
RECETTES BUDGETAIRES	1187,23	255,93	299,12	555,04	46,75%	511,57	8,50%
Recettes fiscales	912,10	219,87	233,57	453,44	49,71%	409,41	10,75%
Recettes non fiscales	60,07	4,90	28,21	33,11	55,12%	29,31	12,96%
Dons projets	203,10	31,16	37,34	68,49	33,72%	42,89	59,70%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	11,97	0,00	0,00	0,00	0,00%	29,96	-100,00%
RESSOURCES DE TRESORERIE	766,24	106,12	203,47	309,59	40,40%	290,82	6,46%
Emprunts projets	131,63	28,99	19,38	48,37	36,75%	32,82	47,38%
Titres publics	574,62	77,14	184,09	261,22	45,46%	258,00	1,25%
Autres emprunts	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	1953,48	362,05	502,59	864,64	44,26%	802,39	7,76%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires de l'Etat comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2023, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

Au 30 juin 2023, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 46,75%, soit un montant de 555,04 milliards pour une prévision annuelle de 1.187,23 milliards. On note une augmentation des recettes de 8,50% par rapport à fin juin 2022 portée essentiellement par les recettes fiscales ainsi que les dons projets.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Recettes fiscales	912,10	219,87	233,57	453,44	49,71%	409,41	10,75%
Recettes non fiscales	60,07	4,90	28,21	33,11	55,12%	29,31	12,96%
Dons projets	203,10	31,16	37,34	68,49	33,72%	42,89	59,70%
Dons programmes	11,97	0,00	0,00	0,00	0,00%	29,96	-100,00%
TOTAL GENERAL	1187,23	255,93	299,12	555,04	46,75%	511,57	8,50%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR,

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 30 juin 2023, pour une prévision annuelle des recettes fiscales de 912,10 milliards, le montant recouvré est de 453,44 milliards, soit un taux de réalisation de 49,71%.

Comparée à la réalisation de la même période en 2022, les recettes fiscales ont augmenté de 10,75%, soit 44,03 milliards en valeur absolue.

La performance des recouvrements de recettes fiscales au premier semestre 2023 s'explique de façon globale par :

- l'augmentation du chiffre d'affaires taxable à la TVA (12,1%) et des importations en valeur (12,8%) par rapport à leur niveau au premier semestre de l'année 2022 ;
- la réorganisation spatiale des services des impôts avec la création des bureaux des opérations fiscales dans chaque commune du Grand Lomé et dans chaque préfecture de l'intérieur du pays ;

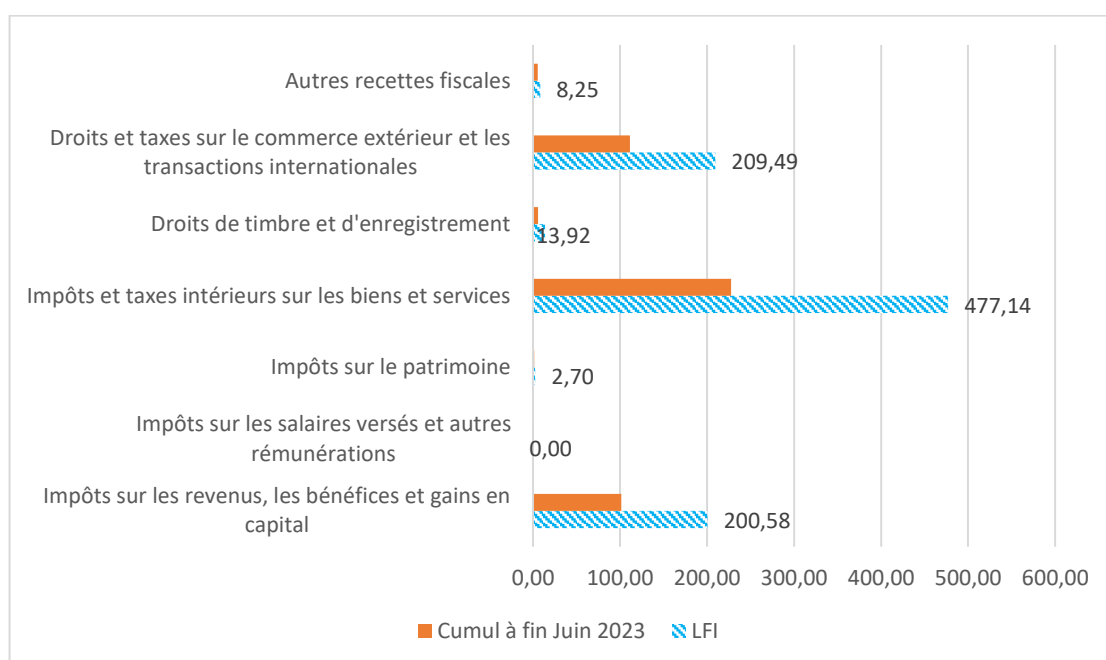
- l'exploitation des données du recensement fiscal effectué sur toute l'étendue du territoire national en 2022 ;
- le renforcement des codes de spécification tarifaires pour un meilleur contrôle de la valeur en douane des marchandises ;
- l'effectivité de l'interconnexion du système d'information de la douane togolaise avec ceux du Mali, du Bénin, du Niger et du Burkina Faso pour assurer un meilleur suivi du transit et mieux lutter contre les déversements de marchandises ;
- le renforcement de la surveillance du territoire.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	200,58	40,67	60,86	101,53	50,62%	95,02	6,85%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,01	0,00	0,01	-	0,02	-55,84%
Impôts sur le patrimoine	2,70	0,62	0,87	1,50	55,30%	0,93	60,10%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	477,14	117,69	109,82	227,51	47,68%	206,82	10,00%
Droits de timbre et d'enregistrement	13,92	3,55	2,40	5,95	42,75%	6,09	-2,28%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	209,49	55,02	56,56	111,58	53,26%	96,64	15,46%
Autres recettes fiscales	8,25	2,31	3,06	5,37	65,02%	3,88	38,40%
TOTAL	912,10	219,87	233,57	453,44	49,71%	409,41	10,75%

Source : DGBF, OTR

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales



Source : DGBF

Les recettes fiscales recouvrées au profit du budget de l'Etat sont constituées de recettes liquides et non liquides. Cette dernière catégorie de recettes fiscales ne donne pas lieu à des encaissements effectifs. Ainsi, la réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 30 juin 2023, sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Recettes liquides	765,22	176,83	191,49	368,32	48,13%	348,27	5,76%
<i>dont Chèques Trésor</i>	18,73	3,35	2,70	6,05	32,29%	6,41	-5,67%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	47,48	24,37	20,20	44,58	93,89%	20,07	122,09%
Recettes non liquides	146,88	43,04	42,08	85,12	57,95%	61,13	39,24%
Exonérations	146,88	43,04	42,08	85,12	57,95%	61,13	39,24%
TOTAL	912,10	219,87	233,57	453,44	49,71%	409,41	10,75%

Source : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'Office togolais des recettes (OTR).

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 902,14 milliards, les recettes recouvrées à fin juin 2023 s'élèvent à 449,67 milliards, soit un taux de réalisation de 49,84%. Les impôts connaissent une hausse de 10,67% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau n°5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par les CI et CDDI en milliards

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECouvreMENT					
			Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	15,81	2,27	4,51	6,79	42,94%	4,62	46,93%
	IRPP (non ventilé)	54,09	12,89	11,85	24,75	45,75%	25,12	-1,50%
	Impôt sur les Sociétés	113,34	20,95	40,05	61,00	53,81%	56,76	7,47%
	Prélèvement BIC	17,32	4,04	4,05	8,08	46,67%	7,74	4,40%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,84	0,32	0,35	0,67	79,48%	0,51	31,42%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	35,88	6,24	6,09	12,33	34,36%	16,93	-27,21%
	<i>dont SAFER</i>	18,40	3,37	3,31	6,68	36,30%	9,09	-26,51%
	Autres Droits d'Accises	25,77	5,66	5,81	11,46	44,49%	10,21	12,26%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,21	0,01	0,05	0,06	25,94%	0,02	177,58%
	Droits de Timbres	3,24	0,82	0,59	1,42	43,75%	1,61	-11,89%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	10,69	2,73	1,81	4,54	42,45%	4,48	1,16%
	TC-IRPP	0,00	0,14	0,17	0,31	-	0,20	56,98%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,02	0,38	0,22	0,60	3760,88%	0,58	4,15%
	Taxe/Salaire	0,00	0,01	0,00	0,01	-	0,02	-55,84%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-59,90%
	Taxe Fonc. /PB	1,59	0,29	0,46	0,75	47,08%	0,40	87,36%
	Taxe Fonc. /PNB	0,06	0,01	0,02	0,02	38,58%	0,01	300,85%
	TPU régime déclaratif	0,24	0,00	0,00	0,01	2,67%	0,12	-94,50%
	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,01	-	0,01	-15,00%

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
	Patente	7,00	2,24	2,98	5,22	74,57%	3,70	40,97%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,98	1,04	0,66	1,70	85,90%	1,32	28,73%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	1,42%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	163,23	34,66	32,43	67,09	41,10%	63,48	5,68%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	14,11	4,34	4,06	8,40	59,56%	7,21	16,51%
	TPJH	1,94	0,34	0,36	0,71	36,35%	0,65	8,09%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,27	0,08	0,08	0,17	61,14%	0,10	71,70%
	Taxe/Conv. d'assurance	3,37	0,69	1,06	1,75	51,88%	1,53	13,84%
	TOTAL CI	471,00	100,15	117,67	217,82	46,25%	207,34	5,05%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	149,68	39,00	39,68	78,68	52,57%	65,82	19,54%
	Redevance Statistique	38,83	10,63	11,11	21,74	56,00%	20,53	5,93%
	Timbre Douanier	0,43	0,31	0,31	0,62	144,64%	0,55	12,61%
	Prélèvement National de Solidarité	6,55	1,85	1,95	3,80	58,04%	3,27	16,09%
	Taxe sur la valeur ajoutée	230,60	64,64	59,26	123,91	53,73%	105,38	17,59%
	Taxe à l'exportation	5,07	1,62	1,48	3,10	61,25%	3,41	-9,11%
	TOTAL CDDI	431,15	118,05	113,80	231,85	53,78%	198,96	16,53%
TOTAL		902,14	218,20	231,47	449,67	49,84%	406,30	10,67%

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 2,24 milliards, les recouvrements à fin juin 2023 des autres recettes s'élèvent à 0,72 milliard, soit un taux de réalisation de 32,18%. Ils sont en hausse de 70,98% par rapport à la même période en 2022. Le détail est consigné dans le tableau n°6 ci-après :

Tableau n° 6.

Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects en milliards

STRUCTURES	Libellés	LFI	RECOUVREMENT					
			Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,89	0,22	0,22	0,45	50,31%	0,22	103,54%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,00	0,00	0,01	50,77%	0,01	-6,32%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	57,28%	0,00	15,08%
	Confiscations et Ventes en Douanes	1,35	0,18	0,09	0,27	20,08%	0,20	37,45%
TOTAL		2,24	0,40	0,32	0,72	32,18%	0,42	70,98%

Source : DGBF, OTR

- Taxes

Les taxes, prévues pour 5,82 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 2,50 milliards à fin juin 2023, soit un taux de réalisation de 42,89% enregistrant ainsi une hausse de 0,62% par rapport à la même période de l'année 2022 comme illustré dans le tableau n°7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects en milliards

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	5,82	1,19	1,31	2,50	42,89%	2,48	0,62%
TOTAL		5,82	1,19	1,31	2,50	42,89%	2,48	0,62%

Source : DGBF, OTR

- Produits des amendes

Pour une prévision annuelle de 1,89 milliard de produits des amendes, les réalisations à fin juin 2023 s'élèvent à 0,55 milliard, soit un taux de réalisation de 29,06% enregistrant une hausse

de 170,01% par rapport à la même période de l'année 2022 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes des Commissariats des impôts et des douanes et droits indirects en milliards

STRUCTURES	LIBELLE	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,01	0,06	0,07	0,13	12,95%	0,05	175,08%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,88	0,02	0,39	0,42	47,58%	0,16	168,46%
TOTAL		1,89	0,08	0,47	0,55	29,06%	0,20	170,01%

Source : DGBF, OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Les recettes non fiscales recouvrées à la fin du premier semestre 2023 s'élèvent à 33,11 milliards pour une prévision annuelle de 60,07 milliards, soit un taux de réalisation de 55,12%.

Comparées aux réalisations de fin juin 2022 qui se chiffrent à 29,31 milliards, elles ont augmenté de 3,80 milliards, soit un taux de progression de 12,96%. Cette progression s'explique par les efforts de mobilisation de certaines catégories de recettes non fiscales notamment les revenus de l'entreprises et du domaine et les produits financiers..

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Revenus de l'Entreprise et du Domaine	29,23	1,16	9,73	10,89	37,26%	4,62	135,71%
Produits et participations financières: dividendes	21,84	0,7	8,36	9,06	41,48%	4,08	122,06%
Loyers d'Immeuble	0,28	0,31	0	0,31	110,71%	0,04	675,00%
Redevances minières	2,01	0,03	1,29	1,32	65,67%	0,02	6500,00%

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Redevances pour la réhabilitation de l'AIGE	4,68	0	0	0	0,00%	0	-
Redevances téléphoniques	0	0	0	0	-	0	-
Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0	0	0	0	-	0,24	-100,00%
Autres Recettes (Contour Global)	0,42	0,12	0,08	0,2	47,62%	0,24	-16,67%
Droits et frais administratifs	11,74	1,65	2,47	4,12	35,09%	5,01	-17,76%
Régies de recettes	7,54	0,69	2,21	2,9	38,46%	2,94	-1,36%
Recettes consulaires	0,65	0,01	0,05	0,06	9,23%	0,25	-76,00%
ARCEP	0,75	0,76	0	0,76	101,33%	1,34	-43,28%
Redevance des documents d'identification (RDI)	1,5	0	0	0	0,00%	0	-
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	1,3	0,19	0,21	0,4	30,77%	0,48	-16,67%
Autres Recettes Non Fiscales	11,41	1,26	4,3	5,56	48,73%	7,95	-30,06%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	6	0	2,2	2,2	36,67%	3,03	-27,39%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers versements)	5,41	1,26	2,1	3,36	62,11%	4,92	-31,71%
Produits exceptionnels	0,35	0	0	0	0,00%	0,02	-100,00%
Recettes en atténuation des dépenses	0,35	0	0	0	0,00%	0,02	-100,00%
Produits Financiers	7,34	0,83	11,71	12,54	170,84%	11,71	7,09%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,15	0	0	0	0,00%	0	-
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	6,5	0	11,6	11,6	178,46%	10,86	6,81%
Autres produits financiers (Gains de change, intérêts de placements)	0,69	0,83	0,11	0,94	136,23%	0,85	10,59%
TOTAL	60,07	4,9	28,21	33,11	55,12%	29,31	12,96%

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés au premier semestre 2023 s'élèvent à 10,89 milliards pour une prévision annuelle de 29,23 milliards, soit un taux de réalisation de 37,26%.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin juin 2022, qui s'élevait à 4,62 milliards, montre une hausse de 6,27 milliards, soit un taux de progression de 135,71%. Cette hausse s'explique par le recouvrement des arriérés de dividendes de Port autonomes de Lomé et de la LONATO d'une part et des dividendes exercice 2022 de la BCEAO d'autre part.

- *Droits et frais administratifs.*

Composés de recettes des régies, des recettes consulaires, des redevances des documents d'identification (RDI), des redevances de fréquences (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs sont prévus pour 11,74 milliards. Au cours du premier semestre 2023, ils ont été recouverts à hauteur de 4,12 milliards soit un taux de réalisation de 35,09%.

Comparé à la réalisation de la même période de l'année 2022 qui était de 5,01 milliards, il ressort une légère baisse de 0,89 milliard, soit un taux de régression de 17,76%. Cette baisse est due essentiellement à la faible mobilisation des recettes de services et des redevances de fréquence de l'ARCEP à fin juin 2023.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont constituées des recettes de la Société de Recouvrement du Togo (SRT), des surcotes sur les titres publics, des amendes et pénalités, du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP) etc. A fin juin 2023, le recouvrement s'élève à 5,56 milliards pour une prévision annuelle de 11,41 milliards, soit un taux de réalisation de 48,73%.

Ces réalisations, comparées à celles de fin juin 2022 qui étaient de 7,95 milliards, font ressortir une baisse de 2,39 milliards, soit un taux de régression de 30,06%. Cette baisse s'explique principalement par les conditions défavorables du marché financier en 2023 qui ne permettent pas de dégager des surcotes sur les émissions de titres publics.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision de 7,34 milliards, les réalisations se chiffrent à 12,54 milliards à fin juin 2023 soit un taux de recouvrement de 170,84%.

Comparées aux réalisations à fin juin 2022 qui se chiffraient à 11,71 milliards, on note une hausse de 0,83 milliard, soit un taux de progression de 7,09%. Cette performance s'explique essentiellement par l'accroissement des commissions sur transferts versées par la BCEAO en 2023.

c. Les dons projets et les dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et des dons programmes (appuis budgétaires) à fin juin 2023 est de 31,85%, soit 68,49 milliards pour une prévision annuelle de 215,07 milliards. Comparés à la même période de l'année 2022, les dons ont enregistré une progression de 59,70%, soit un montant de 25,60 milliards.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Dons projets	203,10	31,16	37,34	68,49	33,72%	42,89	59,70%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	11,97	0	0	0	0,00%	29,96	-100,00%
TOTAL GENERAL	215,07	31,16	37,34	68,49	31,85%	72,85	-5,98%

Sources : DGBF, DGTCP

De l'analyse des données du tableau ci-dessus, il ressort particulièrement que les appuis budgétaires prévus pour un montant de 11,97 milliards n'ont pas connu de réalisation à fin juin 2023.

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts. La loi de finances, exercice 2023, a prévu les produits de privatisation et les autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin juin 2023 est de 46,39%, soit 355,45 milliards pour une prévision annuelle de 766,24 milliards. Comparées à la même période de l'année 2022, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 22,22%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie en milliards

LIBELLES	LFI	Réalisation 1er trimestre 2023	Réalisation 2è trimestre 2023	Cumul à fin Juin 2023	Taux de réalisation fin juin 2023	Réalisation fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Emprunts projets	131,63	28,99	19,38	48,37	36,75%	32,82	47,38%
Titres publics	574,62	77,14	184,09	261,22	45,46%	258	1,25%
Autres emprunts	60	0	0	0	0,00%	0	-
TOTAL GENERAL	766,24	106,12	203,47	309,59	40,40%	290,82	6,46%

Sources : DGBF, DGTCP

III. L'exécution des charges du budget général

Les charges du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin juin 2023, le taux d'exécution des charges du budget général est de 43,32%, soit un montant de 846,21 milliards pour une prévision annuelle de 1.953,48 milliards. Par rapport à la même période de l'année 2022, les charges de l'Etat sont en hausse de 157,33 milliards, correspondant à un taux de progression de 22,84%. Cette progression est due à un accroissement des dépenses en atténuation de recettes, des dépenses de personnel, des dépenses de transfert et des projets d'investissement (cf Tableau n° 12).

Tableau n° 12. Exécution globale des charges du budget général en milliards

LIBELLES	LFI	Exécution 1er trimestre 2023	Exécution 2è trimestre 2023	Cumul à fin juin 2023	Taux d'exécution fin juin 2023	Exécution fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Dépenses budgétaires	1554,72	319,40	312,66	632,06	40,65%	510,46	23,82%
Intérêts de la Dette Publique	142,93	42,54	37,78	80,32	56,19%	65,29	23,03%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	43,04	42,08	85,12	57,92%	61,13	39,24%
Dépenses de Personnel	301,96	65,42	74,29	139,71	46,27%	111,96	24,78%
Dépenses d'acquisition de biens et services	155,01	29,03	52,20	81,23	52,41%	66,55	22,06%
Dépenses de Transfert	198,26	63,46	24,28	87,74	44,25%	69,93	25,47%
Dépenses en capital	609,60	75,91	82,03	157,94	25,91%	135,59	16,48%
Dépenses d'investissement (HPIP)	31,38	0,79	4,69	5,48	17,46%	2,84	92,92%
Projets d'investissement	578,22	75,12	77,34	152,46	26,37%	132,75	14,84%
RI	243,50	14,98	20,61	35,59	14,62%	57,04	-37,60%
RE	334,73	60,14	56,72	116,86	34,91%	75,71	54,35%
Charges de trésorerie	398,76	132,03	82,13	214,16	53,71%	178,43	20,03%
Amortissement de la Dette	398,76	132,03	82,13	214,16	53,71%	178,43	20,03%
TOTAL GENERAL	1953,48	451,43	394,79	846,21	43,32%	688,89	22,84%

Sources ; DGBF, DGTCP, DNCF

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. C'est sur cette base que sont calculés les taux d'exécution budgétaire. A fin juin 2023, aucun mouvement de crédits n'a été enregistré.

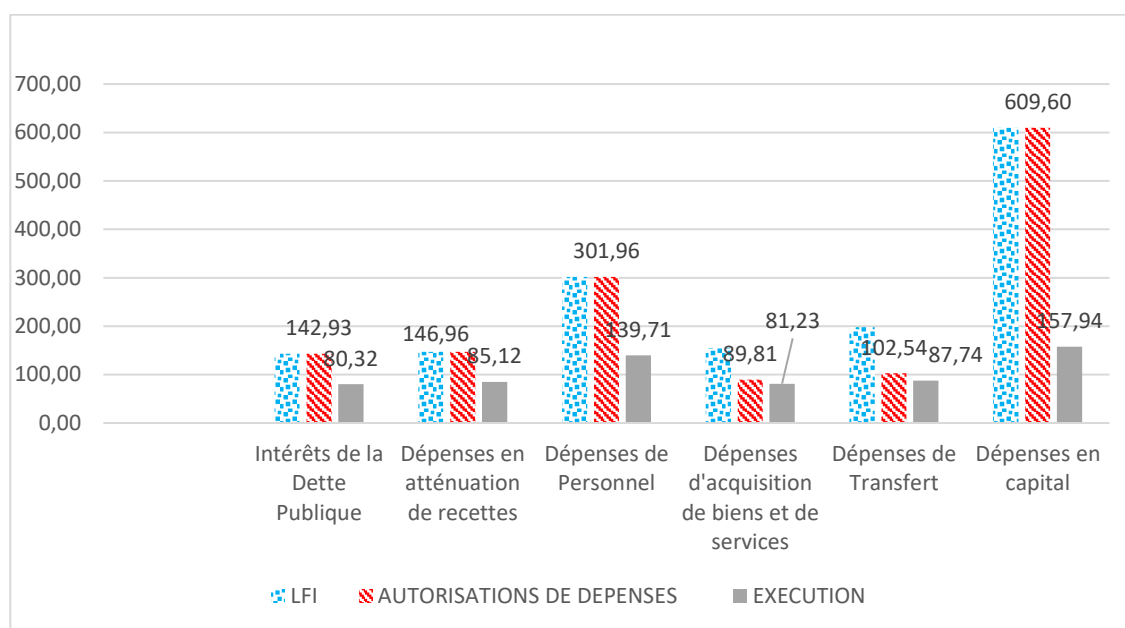
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin juin 2023, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire en milliards

LIBELLES	LFI (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	30-juin-23			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	142,93	142,93	100,00%	80,32	56,19%	56,19%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	146,96	100,00%	85,12	57,92%	57,92%
Dépenses de Personnel	301,96	301,96	100,00%	139,71	46,27%	46,27%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	155,01	89,81	57,94%	81,23	52,41%	90,45%
Dépenses de Transfert	198,26	102,54	51,72%	87,74	44,25%	85,57%
Dépenses en capital	609,60	609,60	100,00%	157,94	25,91%	25,91%
TOTAL	1554,72	1393,80	89,65%	632,06	40,65%	45,35%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique 1 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du premier semestre 2023, les dépenses sont globalement autorisées à 100%, excepté les dépenses de biens et services et de transfert qui le sont à 50%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de paiements des intérêts de la dette publique et les acquisitions de biens et service ont connu les plus fortes exécutions avec des taux respectifs de 56,19% et 52,41%.

Le tableau n°14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses prévues par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense en milliards

LIBELLES	LFI (1)	30-juin-23					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (5)	TAUX D'EXECUTION (6= 5/1)
Dépenses budgétaires	1554,72	666,98	42,90%	632,06	40,65%	631,88	40,64%
Intérêts de la Dette Publique	142,93	80,32	56,19%	80,32	56,19%	80,32	56,19%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	85,12	57,92%	85,12	57,92%	85,12	57,92%
Dépenses de Personnel	301,96	139,94	46,34%	139,71	46,27%	139,70	46,27%
Dépenses d'acquisition de biens et services	155,01	115,59	74,57%	81,23	52,41%	81,19	52,38%

LIBELLES	LFI (1)	30-juin-23					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (5)	TAUX D'EXECUTION (6= 5/1)
Dépenses de Transfert	198,26	87,78	44,28%	87,74	44,25%	87,61	44,19%
Dépenses en capital	609,60	158,22	25,96%	157,94	25,91%	157,94	25,91%
Charges de trésorerie	398,76	214,16	53,71%	214,16	53,71%	214,16	53,71%
Amortissement	398,76	214,16	53,71%	214,16	53,71%	214,16	53,71%
TOTAL GENERAL	1953,48	881,14	45,11%	846,21	43,32%	846,04	43,31%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 881,14 milliards et 846,21 milliards pour une prévision de 1.953,48 milliards, soit un taux d'exécution respectif de 45,11% et 43,32%. Les dépenses mandatées sont réglées à hauteur de 846,04 milliards, soit un taux d'exécution de 43,31%.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transfert courant et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2023, il est prévu au budget 142,93 milliards. Au cours du premier semestre, le montant payé s'élève à 80,32 milliards, soit un taux d'exécution de 56,19%. Le paiement des intérêts de la dette au 30 juin 2023 a connu une hausse de 23,03% par rapport à son niveau (65,29 milliards) de la même période en 2022.

b- Les dépenses en atténuation de recettes

A fin juin 2023, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 85,12 milliards, représentant 57,92% des prévisions annuelles fixées à 146,96 milliards.

Comparées à l'exécution à fin juin 2022 qui se chiffrait à 61,13 milliards, on note une hausse de 23,99 milliards, soit 39,24%.

c- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au 30 juin 2023 se chiffre à 139,71 milliards, soit un taux d'exécution de 46,27% des prévisions annuelles arrêtées à 301,96 milliards. Comparé à la même période de 2022, où cet ordonnancement s'établissait à 111,96 milliards, on note une augmentation de 27,74 milliards, soit un taux de variation de 24,78%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du premier trimestre est passé de 56.982 agents le 1^{er} avril 2023 à 59.203 agents le 30 juin 2023, soit une hausse de 3,90% de l'effectif due aux nouvelles recrues.

d- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 30 juin 2023 est de 81,23 milliards, équivalant à un taux d'exécution de 52,41% par rapport aux prévisions annuelles de 155,01 milliards.

Rapporté à fin juin 2022 où le niveau desdites dépenses se situait à 66,55 milliards, il en résulte une variation à la hausse de 22,06%.

e- Les dépenses de transfert

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin juin 2023, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 87,74 milliards pour une prévision de 198,26 milliards, soit un taux d'exécution de 44,25%.

Comparées à l'exécution à fin juin 2022 qui se chiffrait à 69,93 milliards, on note une hausse de 17,81 milliards, soit un taux de 25,47%.

1.2. Les dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin juin 2023 s'élève à 157,94 milliards pour une prévision de 609,60 milliards, soit un taux d'exécution de 25,91%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 135,59 milliards, soit une hausse de 16,48%.

Les décaissements sur ressources internes à fin juin 2023, s'élèvent à 41,07 milliards contre une prévision de 274,88 milliards, soit un taux d'exécution de 14,94%. (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 30 juin 2023 se chiffrent à 116,86 milliards pour une prévision de 334,73 milliards, soit un taux d'exécution de 34,91% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 68,49 milliards pour une prévision de 203,10 milliards, soit un taux d'exécution de 33,72% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 48,37 milliards pour une prévision de 131,63 milliards, soit un taux d'exécution de 36,75%. (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau 15 ci-après :

Tableau n° 15. Tableau récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction en milliards

Fonctions	30-juin-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin juin 2023
Services généraux des administrations publiques	37,91	38,50	37,91	8,63	22,78%
Défense	49,51	71,10	49,51	22,82	46,10%
Ordre et sécurité publics	2,28	3,13	2,28	0,01	0,26%
Affaires économiques	268,88	710,44	268,88	56,64	21,07%
Protection de l'environnement	14,19	16,54	14,19	4,29	30,23%
Logement et équipements collectifs	68,62	140,16	68,62	9,98	14,55%
Santé	82,47	74,76	82,47	29,52	35,80%
Loisirs, culture et culte	1,53	3,50	1,53	0,04	2,86%
Enseignement	32,67	22,96	32,67	9,13	27,96%
Protection sociale	51,54	66,76	51,54	16,85	32,70%
TOTAL	609,60	1147,86	609,60	157,94	25,91%

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2023, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouverts entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien, opérationnels) auxquels sont associés des

objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et des résultats attendus. Par ailleurs, les crédits budgétaires non repartis en programmes sont repartis en dotations en vue de couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés les objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2023, le budget de l'Etat fait ressortir au total 109 programmes des ministères, 04 programmes de comptes d'affectation spéciale (CAS) et 18 dotations des institutions constitutionnelles et républicaines y compris celles des crédits globaux et de la charge financière de la dette publique.

La situation de consommation des crédits de paiement des programmes budgétaires et des dotations y compris certaines dépenses spécifiques est de 632,06 milliards, soit un taux d'exécution de 40,65% pour une prévision de 1.554,40 milliards.

Pour un montant prévisionnel de 1.000,88 milliards, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 350,25 milliards, soit un taux d'exécution de 34,99%.

A fin juin 2023, pour une prévision de 553,84 milliards, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 281,80 milliards, soit un taux de 50,88%.

Prévus pour un montant de 54,43 milliards, les crédits budgétaires répartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 29,04 milliards, soit 53,34%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 321,22 milliards pour une prévision de 946,45 milliards, soit un taux d'exécution de 33,94%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin juin 2023 est illustrée par les données du tableau 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes en milliards

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	142,93	80,32	0,00	0,00	0,00	0,00	142,93	80,32	56,19%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	146,96	85,12					146,96	85,12	57,92%
PERSONNEL	11,67	4,71	28,85	21,97	261,44	113,03	301,96	139,71	46,27%
BIENS ET SERVICES	115,61	68,80	15,23	5,64	24,17	6,79	155,01	81,23	52,41%
TRANSFERTS COURANTS	25,52	9,70	1,69	0,79	171,05	77,25	198,26	87,74	44,25%
DEPENSES EN CAPITAL	111,15	33,15	8,66	0,64	489,79	124,14	609,60	157,94	25,91%
TOTAL GENERAL	553,84	281,80	54,43	29,04	946,45	321,22	1554,72	632,06	40,65%

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin juin 2023.

C- L'exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de répartir les charges de l'Etat par rapport aux objectifs sociaux économiques. A fin juin 2023, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau 17 ci-après.

Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique en milliards

GRANDE NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publics		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX PAR NATURE DE DEPENSES
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	142,93	80,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	142,93	80,32	56,19%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	146,96	85,12																			146,96	85,12	57,92%
PERSONNEL	43,12	22,45	48,03	25,30	24,22	9,53	11,65	3,76	2,03	0,83	0,73	0,27	28,26	8,82	3,39	1,19	137,75	65,89	2,80	1,66	301,96	139,71	46,27%
BIENS ET SERVICES	89,15	56,21	17,41	8,57	2,61	1,59	9,55	7,86	0,09	0,01	4,83	1,21	0,89	0,05	1,62	0,17	6,96	3,64	21,87	1,92	155,01	81,23	52,41%
TRANSFERTS COURANTS	44,49	18,53	0,68	0,34	2,66	1,33	72,97	28,67	1,30	0,65	1,65	0,82	13,98	7,18	3,36	2,62	43,80	21,26	13,39	6,34	198,26	87,74	44,25%
DEPENSES EN CAPITAL	37,91	4,32	49,51	22,82	2,28	0,01	268,88	128,73	14,19	0,07	68,62	1,57	82,47	0,37	1,53	0,04	32,67	0,00	51,54	0,00	609,60	157,94	25,91%
TOTAL GENERAL	504,55	266,96	115,63	57,03	31,77	12,46	363,05	169,02	17,61	1,56	75,82	3,87	125,61	16,41	9,90	4,03	221,18	90,79	89,60	9,92	1554,72	632,06	40,65%
TAUX PAR FONCTIONS	52,91%		49,32%		39,21%		46,55%		8,85%		5,11%		13,07%		40,73%		41,05%		11,08%		40,65%		

Sources : DGBF

❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2023, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 52,91% à la date du 30 juin 2023. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ **Défense**

Le taux d'exécution des crédits de paiement cumulés pour la défense au titre du premier semestre de l'année 2023 s'élève à 49,32%, soit un montant de 57,03 milliards.

❖ **Ordre et sécurité publics**

Pour le compte de l'ordre et sécurité publics, comprenant les dépenses des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs, le taux d'exécution à la fin du premier semestre 2023 est de 39,21% pour une prévision de 31,77 milliards.

❖ **Affaires économiques**

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2023 au titre des affaires économiques ont été exécutés à fin juin 2023 à hauteur de 46,55%, soit 169,02 milliards pour une prévision de 363,05 milliards.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement exécutés au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 1,56 ; 3,87 et 4,03 milliards pour des prévisions de 17,61 ; 75,82 et 9,90 milliards. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 8,85 %, 5,11 % et 40,73 %.

❖ Santé

Pour une prévision de 125,61 milliards, la fonction « santé » a été exécutée à fin juin 2023 à hauteur de 16,41 milliards, soit un taux de 13,07%.

❖ Enseignement

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2023 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à fin juin 2023 à hauteur de 41,05%, soit un montant de 90,79 milliards des crédits ordonnancés.

❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 8,53% des prévisions au 30 juin 2023, les crédits de paiement inscrits et exécutés au budget de l'Etat 2023 au titre de la protection sociale s'élèvent à 9,92 milliards.

D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (C. f . tableaux 18 et 19).

a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au genre

Le budget sensible au genre prend en considération la contribution différenciée des femmes et des hommes dans les interventions de l'Etat et veille à une allocation budgétaire qui réponde de manière équitable aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes avec pour objectif ultime la promotion du développement harmonieux et la réduction des inégalités socioéconomiques basées sur le genre.

La situation d'exécution du budget programme à fin juin 2023 montre une exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 15,23%. Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses à objectif principal (score 2) pour 12,67% et celles à objectifs significatifs (score 1) pour 16,19% des ministères. Elles sont consacrées à l'action « Genre et Equité » et au

programme opérationnel « genre » du ministère chargé de la promotion de la femme et d'autres ministères. Le tableau 18 suivant donne la synthèse.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensible au Genre en milliards

SECTION	MINISTERES PILOTES	OBJECTIF PRINCIPAL (SCORE 2)			OBJECTIF SIGNIFICATIF (SCORE 1)			BUDGET SENSIBLE AU GENRE (SCORE 1+2)		
		LFI	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX EXECUTION
170	Cour des Comptes	0,000	0,000	-	0,030	0,001	3,83%	0,030	0,001	3,83%
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,003	0,000	0,00%	19,191	0,875	4,56%	19,195	0,875	4,56%
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,000	0,000	-	0,413	0,400	96,95%	0,413	0,400	96,95%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	0,031	0,004	12,00%	0,008	0,000	0,00%	0,039	0,004	9,51%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,006	0,000	0,00%	17,771	6,591	37,09%	17,777	6,591	37,08%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	18,044	2,181	12,09%	0,316	0,065	20,74%	18,359	2,247	12,24%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,590	0,250	42,37%	0,000	0,000	-	0,590	0,250	42,37%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,586	0,000	0,00%	13,880	0,420	3,03%	14,465	0,420	2,90%
830	Ministère des travaux publics	0,031	0,010	32,79%	0,000	0,000	-	0,031	0,010	32,79%
Total général		19,29	2,45	12,67%	51,61	8,35	16,19%	70,90	10,80	15,23%

Sources : DGBF

b. La situation d'exécution des transferts au profit des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget 2023 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le reporting des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au 30 juin 2023, seules les subventions ont été exécutées à 50%, soit 3,53 milliards pour une prévision de 7,06 milliards tandis que les investissements prévus pour un montant de 12,58 milliards n'ont connu aucune exécution (cf. tableau 19).

Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales en milliards

LIBELLES	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	7,06	3,53	3,53	50,00%
INVESTISSEMENT	12,58	0,00	0,00	0,00%
TOTAL	19,64	3,53	3,53	17,98%

Sources : DGBF

L'appui aux Collectivités territoriales est appelé à s'étendre à toutes les autres entités étatiques jusqu'à couverture intégrale du champ de l'Etat (Administration centrale, Collectivités locales, Etablissements publics à caractère administratif, Organismes de protection sociale).

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFI. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la hausse, passant de 522,2 milliards en 2022 à 623,13 milliards en 2023, soit une hausse de 19,33%.

Les secteurs sociaux ciblés englobent neuf (09) ministères ainsi qu'un (1) programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV) et une provision de lutte contre la Covid-19 comme l'indique le tableau n°20.

Les crédits alloués aux secteurs sociaux, prévus pour un montant de 623,13 milliards, ont été exécutés au premier semestre 2023 à hauteur de 143,04 milliards, soit un taux de 22,95%.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales en milliards

MINISTERE		LFI	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	28,45	3,72	3,72	13,08%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	189,54	76,87	76,65	40,44%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	40,92	18,21	18,20	44,48%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	127,09	20,75	20,73	16,31%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,54	1,46	1,44	40,51%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	52,42	9,20	9,20	17,55%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	26,54	0,34	0,33	1,24%
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	31,63	1,20	1,20	3,80%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	61,20	0,32	0,31	0,51%
	Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV)	20,00	0,00	0,00	0,00%
	Provision Covid	15,00	0,38	0,38	2,53%
	Dépenses communes sociales	26,78	10,87	10,87	40,58%
TOTAL GENERAL		623,13	143,32	143,04	22,95%

Sources : DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long termes et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 398,76 milliards, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 214,16 milliards à fin juin 2023, soit un taux d'exécution de 53,71% (cf. Tableau 21).

Tableau n° 21. Charges de trésorerie en milliards

LIBELLES	LFI	Exécution 1er trimestre 2023	Exécution 2è trimestre 2023	Cumul à fin juin 2023	Taux d'exécution fin juin 2023	Exécution fin juin 2022	Taux de variation 2023- 2022
Amortissement de la Dette	398,76	132,03	82,13	214,16	53,71%	178,43	20,03%
TOTAL GENERAL	398,76	132,03	82,13	214,16	53,71%	178,43	20,03%

Sources : DGBF, DGTCP

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2023, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Prévues en recettes et en dépenses pour un montant de 4,44 milliards, les recettes et les dépenses des CAS ont été recouvrées et exécutées à fin juin 2023 respectivement pour un montant de 1,74 milliard et 0,06 milliard ¹, soit un taux de réalisation de 17,10% et de 29,36% enexécution.

Tableau n° 22. Programmes des comptes d'affectation spéciale en milliards

CAS	30-juin-23			
	LFI			
	Crédit de paiement	Recettes	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAFPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	1,63	0,71	0,00	0,00%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	1,84	0,71	0,00	0,00%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,50	0,17	0,02	3,54%
Programme FNDF (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,48	0,15	0,04	8,65%
TOTAL	4,44	1,74	0,06	1,32%

Source : DGBF, PGE, RGE

¹ Annulation d'un mandat de 97 500 000 FCFA

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 30 juin 2023 se présente comme suit :

- ressources : 864,64 milliards pour une prévision de 1.953,48 milliards, soit un taux de réalisation de 44,26% ;
- charges : 846,21 pour une prévision de 1.953,48, soit un taux d'exécution de 43,32% ;
- solde budgétaire négatif de 77,01;
- solde de trésorerie positif de 95,44;
- solde d'exécution positif de 1,68 des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution positif de 20,10.

Tableau n° 23. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023 en milliards

LIBELLES	30-juin-23			Taux de variation 2023- 2022
	LFI (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	
RESSOURCES DU BUDGET GENERAL (a)	1953,48	864,64	44,26%	7,76%
Recettes budgétaires (b)	1187,23	555,04	46,75%	8,50%
Recettes fiscales	912,10	453,44	49,71%	10,75%
Recettes non fiscales	60,07	33,11	55,12%	12,96%
Dons projets	203,10	68,49	33,72%	59,70%
Dons programmes	11,97	0,00	0,00%	-100,00%
Ressources de trésorerie (c)	766,24	309,59	40,40%	6,46%
Emprunts projets	131,63	48,37	36,75%	47,38%
Titres publics	574,62	261,22	45,46%	1,25%
Autres emprunts	60,00	0,00	0,00%	-
CHARGES DU BUDGET GENERAL (d)	1953,48	846,21	43,32%	22,84%
Dépenses budgétaires (e)	1554,72	632,06	40,65%	23,82%
Intérêts de la Dette Publique	142,93	80,32	56,19%	23,03%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	85,12	57,92%	39,24%
Dépenses de Personnel	301,96	139,71	46,27%	24,78%
Dépenses d'acquisition de biens et services	155,01	81,23	52,41%	22,06%
Dépenses de Transfert	198,26	87,74	44,25%	25,47%
Dépenses en capital	609,60	157,94	25,91%	16,48%
Charges de trésorerie (f)	398,76	214,16	53,71%	20,03%
Amortissement de la dette	398,76	214,16	53,71%	20,03%
Solde du budget général (g = a - d)	0,00	18,42		-
Solde budgétaire (h =b- e)	-367,49	-77,01		
Solde de trésorerie (i = c-f)	367,49	95,44		
Recettes des CST (j)	4,44	1,74	39,15%	-
Dépenses des CST (k)	4,44	0,06	1,32%	-
Solde des CST (l = j - k)	0,00	1,68	-	-
Solde général d'exécution (m= g - l)	0,00	20,10	-	-

Sources : DGBF

CONCLUSION

Le budget de l'Etat, exercice 2023, s'exécute dans un contexte marqué par la conjoncture économique peu favorable ainsi que la prise en compte des nouvelles dépenses pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaires et aux dépenses sociales permettant de protéger le pouvoir d'achat des ménages et en particulier les couches les plus vulnérables.

L'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2023 a dégagé un solde excédentaire de 20,10 milliards. Ce solde résulte des niveaux de réalisation des ressources de 864,64 et des ordonnancements des charges de 846,21 milliards, soit respectivement 44,26% et 43,32% des prévisions budgétaires ainsi qu'un solde d'exécution positive de 1,68 milliard des recettes et des dépenses des Comptes spéciaux du trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à juin 2023

Catégorie	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
A1	6 324	6 322	6 369	6 399	6 510	6 585
A2	14 840	14 863	15 002	15 291	15 644	15 818
A3	529	529	530	523	523	524
B	25 587	25 718	26 103	26 480	27 257	27 956
C	2 643	2 629	2 599	2 577	2 560	2 537
D	5 218	5 222	5 219	5 198	5 196	5 204
Contractuels	608	586	447	418	443	482
Contractuels AN	97	96	96	96	96	97
Total	55 846	55 965	56 365	56 982	58 229	59 203

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à juin 2023

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Membres du gouvernement et assimilés	53	53	53	53	53	53
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7	7	7	7
Président de la Cour Suprême	1	1	1	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	22	22	22	22	22
Députés AN	91	91	91	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	8	8	8	8	8	8
Ancien Président de l'AN	4	4	4	4	4	4
Anciennes Premières Dames	1	1	1	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1	1	1	1
Total	192	190	190	190	190	190

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin juin 2023	Taux d'exécution
AFD	16,40	3,15	19,23%
AIEA	0,02	0,01	57,02%
BAD	3,28	0,17	5,33%
BM	63,66	44,30	69,58%
BID	3,00	0,00	0,00%
FAD	0,40	0,02	4,27%
Fonds Allemand	11,14	1,11	9,98%
Fonds Coréens	2,33	0,00	0,00%
Fonds Egyptiens	1,00	0,00	0,00%
FEM	2,53	0,01	0,44%
Fonds Gavi	0,95	0,47	50,03%
FIDA	1,80	0,02	1,33%
Fonds Mondial	44,19	12,11	27,41%
FSD	2,09	0,00	0,00%
FJD	0,11	0,40	367,12%
JICA	3,02	0,00	0,00%
GIZ/Dons	4,55	1,05	23,06%
KFW	18,61	1,66	8,93%
ONUA	1,13	0,22	19,65%
PNUE	0,22	0,09	39,56%
PNUD	1,71	0,17	10,13%
RFA	0,24	0,14	60,34%
UEMOA	1,22	0,00	0,00%
UNFPA	3,37	0,00	0,00%
UE	16,14	3,37	20,86%
TOTAL	203,10	68,49	33,72 %

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin juin 2023	Taux d'exécution
AFD	21,35	4,79	22,42%
BAD	5,32	1,88	35,27%
BADEA	1,40	1,08	77,33%
BIDC	4,61	0,00	0,00%
BID	14,39	2,18	15,12%
BM	39,17	21,77	55,57%
BOAD	14,49	5,46	37,69%
EXIM BANK Inde	5,50	3,17	57,65%

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin juin 2023	Taux d'exécution
Fonds Abu-Dhabi	0,85	0,58	68,36%
Fonds Kalifa	0,06	0,00	0,00%
FIDA	0,44	0,00	0,00%
FKD	4,44	0,81	18,33%
FSD	2,00	0,77	38,37%
FSN	0,79	0,16	19,79%
OFID	1,86	1,40	75,49%
NATIXIS	8,33	3,69	44,30%
MUFG Bank	4,00	0,00	0,00%
Rimon-Group	2,63	0,63	23,90%
TOTAL	131,63	48,37	36,75%

Source : DGBF, DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
110	Assemblée Nationale	Dotation: Assemblée Nationale	0,75	5,80	3,02
		Total Assemblée Nationale	0,75	5,80	3,02
120	Présidence de la République	Dotation: Présidence de la République	4,24	26,71	11,41
		Total Présidence de la République	4,24	26,71	11,41
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Inclusion financière et secteur informel	0,03	0,08	0,00
		Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,03	0,13	0,02
		Secteur informel	-	0,50	-
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,05	0,71	0,03
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,10	1,40	0,56
		Total Premier Ministère	0,10	1,40	0,56
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,05	0,23	0,06
		Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,05	0,23	0,06
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	0,10	1,05	0,10
		Total Cour Constitutionnelle	0,10	1,05	0,10

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,05	0,91	0,32
		Total Cour Suprême	0,05	0,91	0,32
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,03	0,11	0,02
		Total Médiature	0,03	0,11	0,02
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	1,53	2,59	0,37
		Total Cour des Comptes	1,53	2,59	0,37
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	-	0,50	-
		Total Conseil Economique et Social	-	0,50	-
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	-	0,31	0,15
		Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	-	0,31	0,15
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,03	2,07	0,66
		Dotation : Dépenses communes de transfert	-	14,60	7,64
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,04	10,87	4,86
		Gestion macroéconomique	3,01	3,35	0,12
		Mobilisation des ressources financières	-	20,05	10,01
		Pilotage et soutien des services du MEF	2,13	3,49	0,35
		Programmation et gestion budgétaire	0,02	2,90	0,72
		Dotation : Charges financières de la dette publique	-	142,93	41,95
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	-	247,54	57,10
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	58,68	58,68	10,16
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	70,91	506,49	133,58
220	Ministère du Plan et de la Coopération	Coopération au développement	0,00	0,42	0,04
		Développement des territoires	0,82	0,27	0,03

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
		DOTATIONS		ORDONNANCER
		AE	CP	
	Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,08	0,71	0,26
	Planification du développement	10,96	12,49	0,75
	Total Ministère du Plan et de la Coopération	11,87	13,89	1,08
230	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,21	17,03	1,87
	Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,01	0,13	0,02
	Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,13	1,11	0,30
	Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,36	18,27	2,19
240	Développement à la base	20,62	22,62	1,30
	Jeunesse	0,91	5,60	2,34
	Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,09	0,24	0,08
	Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	21,63	28,45	3,72
310	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,15	0,01
	Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	45,64	48,06	23,79
	Équipement, logistique et soutien interarmées	0,25	37,94	23,24
	Pilotage et soutien du MDAC	2,75	7,06	3,19
	Préparation et emploi des Forces	22,93	26,33	7,50
	Total Ministère des Armées	71,59	119,53	57,74
410	Décentralisation et Déconcentration	14,84	23,95	4,46
	Développement des territoires	0,05	0,84	0,09

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
	Décentralisation et du Développement des Territoires	Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,36	0,21
		Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,29	0,68	0,27
		Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	15,17	25,83	5,03
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	Accès au droit et à la justice	-	0,18	0,05
		Administration de la justice	0,02	3,42	0,95
		Administration pénitentiaire et réinsertion	-	1,86	1,02
		Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	9,67	1,58	0,97
		Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	9,68	7,05	2,99
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	-	0,07	0,02
		Total Conseil Supérieur de la Magistrature	-	0,07	0,02
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Dotation du MSPC	-	1,84	1,40
		Pilotage et soutien des services du MSPC	0,85	1,13	0,86
		Protection civile	0,72	2,28	0,62
		Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,80	21,06	8,42
		Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,36	26,31	11,30
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	Artisanat	0,00	0,73	0,36
		Enseignement secondaire général	-	56,02	15,58
		Enseignement technique et Formation professionnelle	3,97	13,64	3,96
		Enseignements Préscolaire et Primaire	12,36	98,91	43,56
		Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	0,68	20,24	13,19
		Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	17,01	189,54	76,65

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Proritaires	0,03	35,05	17,84
		Pilotage et soutien aux services du MESR	0,29	0,67	0,27
		Recherche et Innovation	6,10	5,21	0,09
		Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	6,42	40,92	18,20
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	Couverture Santé Universelle	18,92	21,79	0,94
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	43,31	92,94	15,49
		Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,16	4,42	4,29
		Réponse aux urgences sanitaires	12,34	7,95	0,02
		Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	74,74	127,09	20,73
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Emploi	-	2,00	0,97
		Fonction publique	-	0,58	0,28
		Modernisation de l'administration publique	0,30	0,56	0,11
		Pilotage et soutien au services du ministère en charge de la fonction publique	0,10	0,48	0,22
		Travail	-	1,11	0,51
		Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,40	4,73	2,08
720	Ministère de la Communication et des Médias	Communication et information	0,01	3,44	1,08
		Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,09	0,54	0,17
		Total Ministère de la Communication et des Médias	0,10	3,98	1,25
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Alphabétisation et éducation non formelle	-	0,20	0,09
		Genre et promotion de la femme	0,08	0,63	0,29

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
		Pilotage et soutien aux services du ministère	0,10	1,68	0,71
		Promotion de l'action sociale	0,04	0,67	0,18
		Protection de l'enfant	-	0,36	0,17
		Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,21	3,54	1,44
750	Ministère des Sports et Loisirs	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisir (MSL)	2,92	1,20	0,21
		Sports et Loisirs	-	2,56	2,18
		Loisirs	-	0,03	0,04
		Total Ministère des Sports et Loisirs	2,92	3,79	2,43
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Cadre de vie	37,85	10,31	1,80
		Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,35	0,42	0,03
		Logement décent	8,50	3,02	0,14
		Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,10	0,44	0,10
		Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	46,81	14,20	2,08
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	41,25	26,26	4,80
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	17,93	8,34	0,47
		Sécurité alimentaire et résilience des populations	13,98	13,77	2,15
		Pilotage et soutien des services du MAEDR	1,21	4,04	1,78
		Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	74,37	52,42	9,20
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	Approvisionnement en eau potable	44,84	25,58	0,13
		Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	-	0,14	0,02

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
		Gestion intégrée des ressources en eau	0,20	0,24	0,01
		Pilotage et soutien des services du MEHV	0,10	0,58	0,16
		Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	45,14	26,54	0,33
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	Développement et protection du littoral	-	0,01	0,00
		Filière halieutique	1,08	1,19	0,02
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,03	0,19	0,06
		Transport maritime	1,81	0,93	0,03
		Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	2,92	2,31	0,11
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	Commerce et Consommation Locale	0,02	48,05	16,36
		Industrie	1,79	0,75	0,07
		Pilotage et soutien aux services du MCICL	0,08	0,35	0,18
		Secteur privé	0,00	0,94	0,43
		Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	1,89	50,08	17,05
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Pilotage et Soutient des Services du MPI	0,10	0,25	0,04
		Promotion des Investissements	2,69	1,60	0,05
		Total Ministère de la Promotion des Investissements	2,79	1,85	0,09
830	Ministère des travaux publics	Devéloppeement des bâtiments publics	0,48	0,73	0,07
		Pilotage et soutien aux services du MTP	0,04	0,48	0,20
		Réseaux de routes nationales	378,52	96,66	0,26
		Total Ministère des travaux publics	379,04	97,87	0,53
831		Développement et extension du réseau des pistes rurales	143,63	31,49	1,17

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	-	0,14	0,04
		Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	143,63	31,63	1,20
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,02	0,19	0,13
		Services de transports routiers et ferroviaires	19,13	20,00	0,43
		Transport aérien	1,66	2,03	0,42
		Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	20,81	22,22	0,98
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	Energies	60,00	60,11	0,04
		Mines	0,52	0,82	0,11
		Pilotage et soutien	0,04	0,27	0,16
		Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	60,57	61,20	0,31
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	Culture	-	0,72	0,31
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,10	0,77	0,35
		Tourisme	1,24	0,97	0,06
		Total Ministère de la Culture et du Tourisme	1,35	2,46	0,73
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Environnement et mobilité durable	11,07	12,29	0,21
		Gestion durable des écosystèmes	4,84	3,73	0,71
		Pilotage et soutien aux services du MERF	0,64	0,96	0,35
		Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	16,55	16,98	1,28
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	Digitalisation des activités économiques et sociales	26,10	13,18	0,85
		Infrastructures numériques et postales	13,49	0,82	0,10

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	juin-23		
		DOTATIONS		ORDONNANCER
		AE	CP	
	Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,05	0,14	0,02
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	39,64	14,14	0,97
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République			
	Consolidation de la démocratie et de la paix	-	0,02	0,01
	Formation à la citoyenneté	-	0,11	0,03
	Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,05	0,28	0,10
	Promotion et protection des droits de l'homme	-	0,05	0,01
	Relations avec les institutions de la République	-	0,03	0,01
	Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,05	0,49	0,15
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)			
	Dotation : CNDH	-	0,50	0,23
	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	-	0,50	0,23
Total général		1 147,86	1 554,72	391,70

Sources : DGBF

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards

Fonctions	30-juin-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin juin 2023
Services généraux des administrations publiques	17,06	17,06	17,06	4,31	25,25 %
Défense	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %
Affaires économiques	157,70	194,07	157,70	44,78	28,39 %
Protection de l'environnement	11,84	10,73	11,84	4,22	35,63 %
Logement et équipements collectifs	25,85	44,38	25,85	8,42	32,57 %

Fonctions	30-juin-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin juin 2023
Santé	65,52	60,23	65,52	29,16	44,50 %
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %
Enseignement	25,93	17,12	25,93	9,13	35,21 %
Protection sociale	30,83	45,74	30,83	16,85	54,67 %
TOTAL	334,73	389,33	334,73	116,86	34,91 %

Sources : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes en milliards

Fonctions	30-juin-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin juin 2023
Services généraux des administrations publiques	20,84	21,44	20,84	4,32	20,75%
Défense	49,51	71,10	49,51	22,82	46,10%
Ordre et sécurité publics	2,28	3,13	2,28	0,01	0,26%
Affaires économiques	111,18	516,37	111,18	11,87	10,68%
Protection de l'environnement	2,35	5,81	2,35	0,07	2,98%
Logement et équipements collectifs	42,77	95,78	42,77	1,57	3,66%
Santé	16,95	14,53	16,95	0,37	2,16%
Loisirs, culture et culte	1,53	3,50	1,53	0,04	2,86%
Enseignement	6,74	5,84	6,74	0,00	0,05%
Protection sociale	20,72	21,02	20,72	0,00	0,00%
TOTAL	274,88	758,53	274,88	41,07	14,94 %

Sources : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	3,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,02
120	Présidence de la République	10,32	0,34	0,00	0,60	0,00	0,00	0,15	0,00	0,00	0,00	11,41
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
130	Premier Ministère	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,56
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06
140	Cour Constitutionnelle	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10
150	Cour Suprême	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32
160	Médiature	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
170	Cour des Comptes	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15
210	Ministère de l'Economie et des Finances	102,71	0,00	0,99	18,71	0,00	1,20	0,00	0,13	1,87	7,97	133,58
220	Ministère du Plan et de la Coopération	1,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,00	1,08
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	2,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,19
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,05	0,00	0,00	2,33	0,00	0,43	0,00	0,00	0,50	0,41	3,72
310	Ministère des Armées	0,98	56,67	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	57,74

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	4,20	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,09	0,11	0,13	5,03
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,88	0,00	2,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,99
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,21	0,02	9,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	11,30
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	6,60	0,00	0,00	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00	69,69	0,00	76,65

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,95	0,00	18,20
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	4,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16,26	0,00	0,38	0,04	20,73
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,46	0,00	0,00	1,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14	0,00	2,08
720	Ministère de la Communication et des Médias	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,09	0,00	0,00	1,25
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	1,18	1,44
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,27	0,00	0,00	2,43

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	2,08
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,78	0,00	0,00	8,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,20
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,33
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,06	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,19	0,00	0,00	16,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,05
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,00	0,00	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
830	Ministère des travaux publics	0,15	0,00	0,00	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,53
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,03	0,00	0,00	1,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,20
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,12	0,00	0,00	0,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,98
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,16	0,00	0,00	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,20	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00	0,43	0,00	0,00	0,73
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,22	0,00	0,00	0,00	1,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,28

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,02	0,00	0,18	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18	0,97
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,07	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	0,15
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23
	TOTAL GENERAL	143,46	57,03	12,46	52,15	1,56	3,87	16,41	4,03	90,79	9,92	391,70

Sources : DGBF